

ARCHITECTURE

La tour Jussieu, nouveau repère parisien

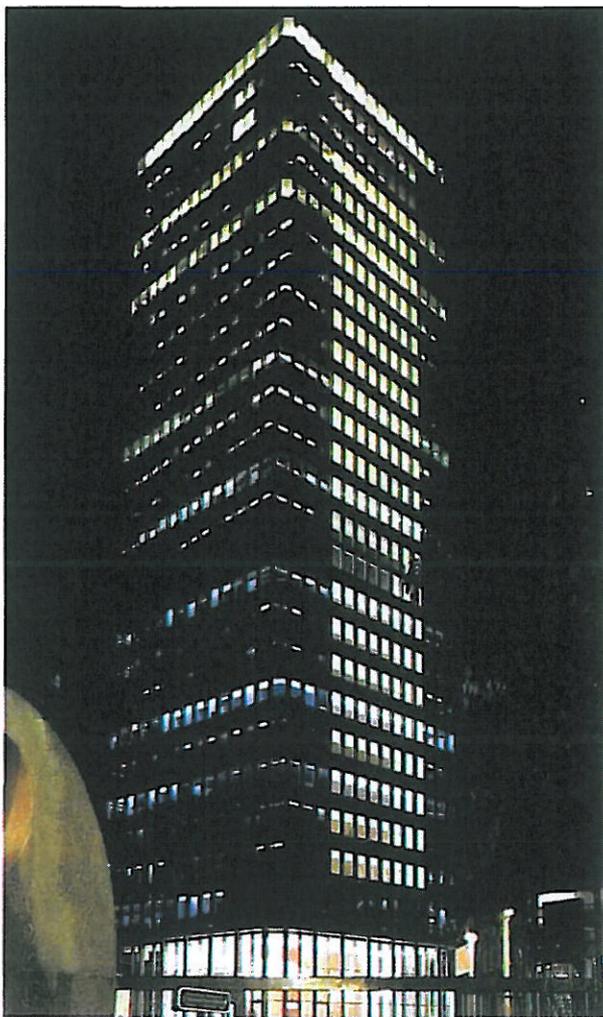
Depuis l'été 2009, la mise en lumière de la tour Zamansky parachève la réhabilitation de l'édifice, manifestation symbolique de la démarche opiniâtre d'une maîtrise d'ouvrage qui conduit depuis des années un chantier d'une rare complexité.

Cette réalisation a pour mission explicite de fixer un jalon spectaculaire et nouveau dans le paysage parisien et de signifier le renouvellement du bâti affecté à un pôle scientifique de premier plan. Bref, une affaire qui évoque le retour à l'éloquence muette d'une architecture parlante. Mais elle a aussi pour objet implicite, stratégique, de renverser les points de vue des usagers du quartier, soumis comme partout aux déléterres fabricants d'opinions toutes faites, qui écrivent chaque jour une page dans le grand livre du dénigrement.

On connaît les déboires du projet d'Edouard Albert. Le centre universitaire de Jussieu débute en 1958, avec un projet de barres insipides (Cassan, Madeline, Coulon et Seassal, arch.) ; après le décès de Madeline, en 1962, le ministre André Malraux désigne Édouard Albert pour étudier un nouveau projet : une structure primaire en acier, une ordonnance rigoureuse des élévations, dopée par la commande d'œuvres d'art à des artistes plasticiens contemporains ; une tour abrite les services administratifs ; pour celle-ci, il prévoit un retrait succes-

sif des étages, en hélice, qui met en valeur la sous-face de chaque plancher, occupée par une composition picturale fragmentée proposée par Georges Braque, sensible en l'occurrence à l'actualité de l'op art. Ce projet est abandonné après le décès d'Albert en janvier 1968, et la tour sera réalisée dans une version simplifiée. Elle comporte 29 niveaux (un rez-de-chaussée, 25 étages, 2 mezzanines, un étage technique) et culmine à 95 m de hauteur. À partir de 1996, après la mise en cause de l'amiante à Jussieu, la décision est prise de réhabiliter l'équipement, sous la responsabilité d'un établissement public d'aménagement, l'EPA Jussieu, dont le président est Michel Zulberty. La réhabilitation de la tour est confiée par l'EPA à l'architecte Thierry Van de Wingaert, qui a mené à bien la métamorphose de la tour Perret à Amiens, en réinterprétant le sommet, devenu une machine à lumière. Mais les questions qui se posent à Jussieu sont complexes et ne se limitent pas à la solution d'un problème de dispositif lumineux : le plan des étages est médiocre, l'architecte élabore son remodelage au profit d'une nouvelle distribution des surfaces utiles et des circulations.

Le projet de mise en lumière, pour sa part, est mené selon deux objectifs complémentaires : une interprétation visuelle, par la lumière, de l'architecture construite, et une mise en lumière relative aux usages internes (espaces de travail) et



G. Mounier - Artéflia

externes (vision territoriale rapprochée et vision à distance). Ces deux axes révèlent les préoccupations distinctes des deux intervenants, l'architecte Thierry Van de Wyingaert, et le concepteur lumière François Migeon.

Pour l'architecte, la mise en lumière doit permettre de reprendre le projet d'hélice visuelle, contribution historique d'Édouard Albert au centre universitaire de Jussieu. Cette vision de l'hélice, initialement prévue diurne et *outdoor*, se limite dans le nouveau projet à la vision nocturne, alimentée par un dispositif lumineux linéaire installé dans le volume clos, derrière les vitrages périphériques. D'où ce tracé, dans les faux plafonds, d'une gorge qui dessine un quadrilatère inscrit par rotation dans le plan de l'étage. Pour le concepteur lumière, il s'agit à la fois de fournir les moyens techniques pour réaliser cette vision d'hélice et de l'associer aux éclairages nécessaires, d'une part aux surfaces de travail et d'autre part aux éclairages de sécurité – permanents – des circulations à chaque niveau. Pour l'éclairage fonctionnel des bureaux, une gorge dans le faux plafond, parallèle à la façade et à 2 m de distance de celle-ci, reçoit deux tubes fluorescents de 54 W et produit un éclairage indirect très homogène et confortable. Pour la réalisation de l'hélice, à une distance variable de la façade, le dispositif technique comporte le couplage de deux tubes fluorescents de 28 W : un tube produisant une lumière blanche, un tube équipé d'une enveloppe de verre teinté ; l'alimentation électrique des deux tubes est indépendante et d'intensité variable (de 3 % à 100 % par circuit), répondant à une programmation par ordinateur. Le tube de lumière blanche participe à l'éclairage de la surface de travail. Enfin, un dispositif fixe et constant de lumière directe et réfléchie est mis au point pour les circulations. Cette combinaison d'éclairages fonctionnels et d'autres affectés à la mise en lumière architecturale, d'éclairages temporaires et d'éclairages constants, est la spécificité la plus forte de ce dispositif.

La mise en œuvre discontinue d'un éclairage variable produit des effets dynamiques : à partir de 21 heures, débute une série de séquences courtes, visibles toutes les 15 minutes, qui comporte une phase de 2 minutes à pleine puissance ; à minuit intervient une séquence spéciale de 6 minutes, qui met fin chaque soir au programme de mise en

lumière. L'éclairage de sécurité des circulations est permanent et se poursuit jusqu'au matin.

Le bilan économique d'un tel fonctionnement intermittent est appréciable, ce qui est important. Pour une puissance installée de 42 kWh (soit 8 minutes de fonctionnement par heure), la puissance consommée est de 16 kWh, c'est-à-dire minime. Cette mise en lumière dynamique signale à grande distance, dans le paysage urbain de cette partie de la rive gauche, un lieu scientifique unique, identifié à l'avenir à une université d'excellence, l'université Pierre-et-Marie-Curie. Et elle produit pour la vision rapprochée, à l'échelle du quartier, un spectacle d'exception, plus proche du monde de l'art, version "art de la rue" et version "installations", que du décor urbain statique traditionnel.

L'accent est mis sur deux territoires concernés, distincts et complémentaires ; celui de la vision proche, en contre-plongée, qui est celui de la cour et de l'entrée dans le centre, et celui de la vision lointaine, hectométrique, où l'interprétation architecturale de l'hélice disparaît. Du point de vue de la réception, c'est un effet d'épaisseur dans la superposition des territoires : la réception d'un signal dynamique à distance, propre à l'espace public de la ville et du quartier, et à ses habitants ; la réception à proximité, attentive à une lecture fine, concentrée sur une observation comparée des lignes étranges de l'hélice. Alimentée aussi par le regard sur les luminaires d'exception du hall, cette réception proche, destinée aux divers professionnels et aux étudiants de l'université, incite à partager les notions sophistiquées qui proposent de relier le passé de l'édifice à son actualité.

Plus de quarante ans après la mise en lumière basique de la tour Montparnasse, qui avait elle aussi, en 1973, marqué son époque, l'évolution des techniques et des concepts est à souligner. Signe des temps, les gestionnaires de la tour Montparnasse ont engagé en septembre dernier une consultation avec plusieurs agences pour renouveler un éclairage de prestige obsolète et dispendieux ; après avoir écarté les solutions par projections lumineuses, ils ont retenu le projet de l'Agence Lumière (Régis Clouzet), en cours d'élaboration, qui prévoit de remplacer les tubes fluorescents d'origine par des LED pilotés. | **Gérard Monnier** *

*Historien, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
NdA : Mes remerciements, pour toutes les informations utilisées ici, vont à Michel Zulberty, président de l'EPA Jussieu, à Thierry Van de Wyingaert, architecte, à François Migeon, concepteur lumière, à Sophie Giugiaris, directrice opérationnelle d'ICADE, gestionnaire de la tour Montparnasse.

À lire

Un petit ouvrage simplement intitulé *La Tour de Jussieu - Thierry Van de Wyingaert*, propose un regard critique de François Lamarre, journaliste, sur le bâtiment et sa mutation avant de permettre à Thierry Van de Wyingaert, interrogé par Michèle Leloup, de s'exprimer sur son travail. Un ensemble de photographies anciennes et surtout récentes complètent l'ensemble bien venu pour comprendre cette renaissance spectaculaire. | A. L.

François Lamarre et Michèle Leloup, *La Tour de Jussieu - Thierry Van de Wyingaert* Archibooks + Sautereau éditeur, coll. "L'Esprit du Lieu Architecture", 2010, 80 pages, 12,90 euros.

